

INTERVIEW DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING AU "MIDI LIBRE", SUR L'AGRICULTURE MÉDITERRANÉENNE, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, VENDREDI 10 AVRIL 1981.

10 AVRIL 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

QUESTION.- Monsieur le Président, les agriculteurs du Midi constatent que les productions agricoles méditerranéennes bénéficient, dans la Communauté européenne `CEE`, de protections moindres que les grandes productions du Nord. L'agriculture du Sud est-elle sacrifiée dans la politique agricole commune ?

- LE PRESIDENT.- Il est exact que les règlements européens, établis dans les années 1960, ont porté essentiellement sur des productions qui intéressent les régions du Nord de l'Europe. Ce n'est que depuis 1974 que les pouvoirs publics français se sont attachés à réparer cette injustice.

- Il faut bien voir que des progrès considérables ont déjà été enregistrés. Je citerai d'abord le vin. La France a souvent été isolée dans les négociations concernant cette production. J'observe qu'elle a tout de même obtenu, à-partir de 1976, le premier véritable règlement viticole. Elle a obtenu ensuite des améliorations importantes telles que la garantie de bonne fin et tout récemment le prix minimum dans les échanges, malgré l'hostilité de la Commission et de beaucoup de nos partenaires. Ces deux points étaient considérés comme essentiels par les viticulteurs eux-mêmes.

- Dans la même période, c'est-à-dire entre 1976 et 1980, les crédits consacrés au secteur viticole ont été multipliés par 7 pour ce qui est du budget français et pratiquement par 10 pour ce qui est du FEOGA. Ils ont atteint 780 millions de francs en 1980.

- Le résultat est que, malgré la récolte record de 1979 - 1980, le marché ne s'est pas effondré. Imaginez ce qu'aurait été la situation si on en était resté à la situation que j'avais trouvée au début de mon septennat.

- Il faut maintenant faire preuve d'une grande vigilance sur l'application de ces mesures. Il faut continuer à assainir le marché et à vérifier de près que les importations sont conformes à la réglementation en vigueur.\

Sur les fruits et légumes, vous savez que nous avons obtenu une extension de la liste des produits bénéficiant d'une protection communautaire. Nous avons mis en place des conventions régionales pour les fruits et légumes. L'Etat aide le renforcement de l'organisation professionnelle et le développement des expérimentations. Ce secteur bénéficie désormais d'une priorité dans l'action gouvernementale. Cette priorité vient de se traduire dans les faits en deux occasions importantes £ une enveloppe de 450 millions de francs a été réservée aux fruits et légumes et à l'horticulture lors de la conférence annuelle, en plus de l'aide générale au revenu £ lors de la difficile négociation sur les prix qui vient de s'achever, les fruits et légumes se sont trouvés à la demande de la France, placés au sommet de la hiérarchie des prix. Il a été prévu pour eux une hausse de 13,8 % alors que la moyenne est de 12,3 %. Il faudra poursuivre dans la voie de ce rééquilibrage au-cours des prochaines négociations.

- Sur-le-plan national, il faudra continuer à privilégier l'organisation des producteurs et l'effort d'investissement.

- Je rappelle aussi que pour le mouton, qui concerne souvent les régions les plus pauvres du Sud de la France, nous avons obtenu, après une longue bataille, le règlement que vous connaissez. Ses mécanismes, qui avaient soulevé ici et là quelques critiques, ont démontré leur efficacité.

- Au total, tout observateur de bonne foi doit constater qu'il a été fait plus pour les productions méditerranéennes dans les 5 dernières années qu'au-cours des 15 années d'existence du Marché commun qui avaient précédé.\

QUESTION.- Monsieur le Président, le retard de l'agriculture du Midi en-matière d'équipement est un fait reconnu. Fait-on tout ce qu'il faut pour le rattraper ?

- REPONSE.- Pour ce qui est des produits, je viens de vous répondre. Mais, nous avons aussi agi sur les structures et sur les équipements, afin d'accroître la productivité et de combler le retard que vous dénoncez à-juste-titre.

- Je rappelle que le plan de restructuration du vignoble intéresse 250000 ha, et qu'il s'accompagne d'un

important effort d'équipement pour moderniser les caves, coopératives et particulières.

- Le programme de rénovation du verger, engagé en 1977, a porté sur 7700 ha.

- L'horticulture a été aidée à faire face à l'augmentation de ses prix de revient, parce qu'elle était touchée de plein fouet par les hausses du prix de l'énergie.

- Le plan du Grand Sud-Ouest marque une volonté déterminée de moderniser l'agriculture du Sud de la France : les crédits du ministère de l'agriculture affectés aux trois régions concernées sont passés de 600 millions de francs en 1978 à 1250 millions de francs en 1981. 50 % des crédits d'hydraulique sont consacrés au Grand Sud-Ouest. L'Etat aide ainsi puissamment les agriculteurs du Midi à prendre en main leur avenir. Je sais qu'ils ont la volonté d'aboutir. Le soutien de la puissance publique ne leur manquera pas.

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que votre position sur l'élargissement de la Communauté `CEE` à l'Espagne et au Portugal a évolué ?

- LE PRESIDENT.- Il n'a jamais été question de mettre nos agriculteurs en concurrence avec leurs voisins du Sud sans les garanties essentielles que j'avais précisées à Agen le 4 octobre 1979 : le renforcement des règlements communautaires applicables aux productions méditerranéennes, notamment aux fruits et légumes, le lancement d'une politique systématique de développement de nos productions méditerranéennes nationales, qui est en-train d'intervenir dans les faits, une longue période de transition, et la fermeté absolue de la France dans les négociations.

- Devant l'ensemble des présidents de Chambre d'Agriculture réunis le 5 juin 1980, j'ai affirmé qu'il n'était pas possible de cumuler les problèmes et les incertitudes liés au premier élargissement, celui qui a été décidé en 1972 et qui concernait notamment la Grande-Bretagne, et les problèmes que poseraient de nouvelles adhésions, notamment celle de l'Espagne. J'ai dit alors que la Communauté devait s'attacher par priorité à parachever le premier élargissement avant d'être en -état d'entreprendre le deuxième.

- Ma conviction n'a pas changé sur ce point.

QUESTION.- où en est le Plan décennal du Grand Sud-Ouest ? Les élus régionaux ont parlé d'un "plan en trompe l'oeil" et ont même évoqué l'image de l'"Arlésienne" : on en parle beaucoup mais on ne le voit guère.

- LE PRESIDENT.- Je voudrais d'abord rappeler les raisons pour lesquelles nous avons préparé le plan du Grand Sud-Ouest.

- Une raison économique d'abord. Le Grand Sud-Ouest était caractérisé par une population en voie de vieillissement, et par l'insuffisance de son développement industriel : 30 % de la population de la région est active au lieu de 40 % en moyenne dans les autres régions de France. Cette grande région est donc restée à l'écart de la période de croissance accélérée des années 1955 - 1974. L'emploi global y a légèrement diminué alors qu'il augmentait ailleurs de 7 %. J'ajoute que, depuis plus de trente ans, l'Etat n'avait pas pris suffisamment conscience des problèmes du Sud-Ouest et des atouts que présentait cette région. J'ai voulu mettre un terme à cette erreur et à cette injustice.

- Une raison historique, aussi. Il y a eu des périodes de notre histoire, antérieures à la révolution industrielle, où les grandes routes commerciales d'Europe traversaient les Pyrénées ou suivaient la Garonne, et où des villes comme Narbonne, Montpellier, Bordeaux ou Toulouse avaient un rayonnement comparable à celui de Paris ou de Lyon. Aujourd'hui, la croissance économique dépend moins des richesses du sous-sol que des qualités humaines, et l'Europe s'ancre à la Méditerranée et à l'Afrique. Une chance historique est ainsi, dès lors, offerte à la vaste région qui va du Massif central aux Pyrénées.

Qu'apporte le Plan du Grand Sud-Ouest ? 15 milliards de francs pendant les années 1980 - 1984 qui permettront de lancer une série d'actions coordonnées. Si vous le permettez, je vais les énumérer : En premier lieu : l'irrigation de la région par un réseau de voies de communications modernes. Je rappellerai que la liaison autoroutière Toulouse - Narbonne est en service depuis l'an dernier. En juin prochain, Bordeaux sera relié à Paris par autoroute. Bordeaux - Toulouse sera achevée l'année prochaine. Bayonne - Toulouse et la liaison Toulouse - Espagne par la N20 seront achevées en 1985.

- En deuxième lieu : une floraison d'industries et d'activités de pointe. C'est à Montpellier qu'est installé depuis un an le second Centre national de calcul à la disposition des chercheurs de toute la France.

Qu'est-ce que le Plan du Grand Sud-Ouest, c'est à dire les mesures qui sont prévues pour les années 1980 - 1984 ?

- Grâce au Plan Grand Sud-Ouest, c'est à Biarritz que se met en place le premier réseau européen de fibres optiques, l'une des technologies de base de la révolution télématique.
- C'est à Castres que vont se construire les robots qui placeront notre industrie automobile au niveau de productivité de l'industrie japonaise.
- Ce sont les Landes qui accueilleront les deux premiers projets pilote de Carburol E on y fabriquera du carburant à partir de tiges de maïs et de copeaux de bois.
- En troisième lieu : la mise en valeur agricole et touristique des campagnes de la région.
- Comme votre journal le rappelait récemment, Montpellier devient le plus important centre d'enseignement et de recherche agronomique du bassin méditerranéen.
- 1 000 nouveaux gîtes ruraux seront créés pendant la seule année 1981. La moitié des crédits d'hydraulique agricole sont désormais affectés au Grand Sud-Ouest.
- Ce sont là quelques exemples des réalisations du Plan qui n'en est pourtant qu'à sa deuxième année. J'observe d'ailleurs que ceux qui expriment leur scepticisme sur ces résultats sont les premiers à demander les crédits du Plan pour leur département ou leur commune. Cet éloge discret me paraît plus significatif que les critiques dont le plan est l'objet en cette période électorale.

QUESTION.- Si vous aviez à indiquer en quelques phrases à l'intention de nos lecteurs le sens de votre candidature, que diriez-vous ?

- LE PRESIDENT.- Tous les Français savent, j'en suis sûr, au moins au fond d'eux-mêmes, que, pendant les sept années qui viennent de s'écouler, mon principal souci, je serais tenté de dire mon unique souci, a été de les rassembler pour permettre à notre pays de faire face à la dure épreuve que la crise économique mondiale lui impose.
  - Car le monde industrialisé traverse une crise, la plus grave de celles qu'il a connues depuis un demi-siècle. Il faut bien que je le rappelle parce que, à lire ou à écouter mes concurrents, on pourrait penser que les difficultés que nous connaissons sont propres à la France et par conséquent imputables à son gouvernement. En réalité, tous les grands pays industriels ont vu depuis 1974 leur croissance économique se ralentir et parfois même s'inverser. Tous ont été affectés par ces deux grands maux que sont l'inflation et le chômage.
  - En présence d'une telle situation, que fallait-il faire ? Trois choses. D'abord moderniser notre appareil de production, tant industriel qu'agricole, pour le mettre en mesure de résister à une concurrence étrangère devenue de plus en plus âpre, comme il est naturel quand le marché se rétrécit. Ensuite, défendre le niveau de vie des Français, en accordant une attention particulière au sort des moins favorisés d'entre eux. Enfin, consolider et renforcer le rang de la France dans la vie internationale, en lui donnant un rôle dirigeant dans le combat pour la liberté et dans la -défense de la paix.
  - Ces objectifs, tout observateur de bonne foi reconnaîtra qu'ils ont été atteints. Aucun autre pays industriel, si l'on met à part le cas très particulier du Japon, n'a connu une croissance économique plus forte et plus régulière que la nôtre. Le pouvoir d'achat des Français a progressé de 23 % en 7 ans. Quant au renforcement du rôle international de la France, personne à l'étranger ne le conteste, même si cette unanimité ne se retrouve pas à l'intérieur de nos frontières pour des raisons sur lesquelles je préfère ne pas m'étendre.
- Ce retour sur le passé vous donne indirectement la raison pour laquelle j'ai décidé de solliciter à nouveau la confiance des Français. Lorsque je considère en effet les programmes de ceux qui aspirent à me succéder, je n'y vois rien qui réponde aux exigences de la situation, ni qui soit de -nature à satisfaire les aspirations des Français dans leur ensemble. Car ce n'est pas servir la France que de vouloir la couper en deux camps hostiles. Ce n'est pas servir la vérité que de proposer des plans contre le chômage ou contre l'inflation qui n'ont aucune chance d'aboutir, et qui mèneraient les Français à la ruine, tant les propositions qu'ils contiennent sont irréalistes ou dangereuses. Pour ma part, je suis décidé à continuer de m'adresser à mes compatriotes comme on s'adresse à des amis, sans rien leur dissimuler des difficultés de l'heure et sans rien leur promettre qui ne puisse être tenu.
- Je répondrai donc à votre question en disant que le sens de ma candidature peut être défini par trois mots : vérité, liberté, unité.
  - Vérité, parce que toute illusion est dangereuse à long terme et qu'au surplus j'estime trop mes compatriotes pour leur mentir.
  - Liberté. parce que notre peuple a besoin d'elle pour vivre et pour déployer toutes ses capacités de

création et d'enthousiasme.

- Unité enfin, parce que le retour à des clivages anciens ou la création de divisions nouvelles ne peut apporter à notre peuple que l'instabilité et peut-être le désordre, au moment même où la France a plus que jamais besoin des forces de tous les Français pour assurer à la fois sa prospérité, son indépendance, sa sécurité et son rang dans le monde.\